ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 113525

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les diplômes à l'épreuve du chômage ». Il est notamment recommandé de faire du monde de l'entreprise un véritable partenaire du monde de l'enseignement, par exemple en intégrant dans les cursus de formation du personnel enseignant un stage obligatoire en entreprise. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Texte de la réponse

La formation des enseignants prend en compte le fait que l'ouverture vers le monde professionnel est une exigence pour tout enseignant, quelle que soit sa spécialité, car il est concerné par l'avenir professionnel de ses élèves. Afin d'assurer sa mission d'orientation, il doit avoir une connaissance de la réalité économique, du marché de l'emploi et de la diversité des métiers. L'arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM prévoit lors de la formation professionnelle initiale des enseignants : une initiation conduite en IUFM comprenant les bases du fonctionnement des entreprises, des rencontres avec des acteurs économiques... ; un stage en entreprise pour les enseignants stagiaires des disciplines professionnelles et technologiques du second degré qui n'auraient pas acquis une expérience professionnelle significative en rapport avec le contenu des formations auxquelles ils préparent leurs élèves (soit un stage de trois mois minimum) ; un stage en entreprise de trois semaines axé sur les relations entre l'école et l'entreprise pour tous les professeurs de lycée professionnel stagiaires. Le cahier de charges inscrivant dorénavant la formation des enseignants dans un continuum allant de la licence à la professionnalisation, il y est préconisé que l'étudiant qui se destine au métier de professeur effectue un stage en entreprise durant son cursus universitaire afin de comprendre le monde du travail, et notamment l'entreprise, vers laquelle s'orientera la majorité des élèves.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113525
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13143
Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3148